

# Le calendrier du tri 2018

## Zone A

BELLEMAGNY  
BRETEN  
DIEFMATTEN  
ETEIMBES  
GILDWILLER  
GUEVENATTEN  
HECKEN  
SAINT-COSME  
STERNENBERG  
TRAUBACH-LE-BAS  
TRAUBACH-LE-HAUT

## Les consignes de tri et les dates de collectes de vos produits résiduels et recyclables



Construis pour  
demain en triant pour  
payer moins !!!



**Communauté de communes SUD ALSACE LARGUE**

Siège : 7, rue de Bâle – 68210 DANNEMARIE

**Service ENVIRONNEMENT - produits résiduels ménagers**

Centre Technique Zone d'activité des Tuilliers à RETZWILLER

Tél : 03 89 88 38 39

Courriel : [om@cc-porte-alsace.fr](mailto:om@cc-porte-alsace.fr)

Lundi : 8h30 / 12h00 et 13h30 / 17h00

Mardi : 8h30 / 12h00 et 15h00 / 17h00

Mercredi : 8h30 / 12h00 et 13h30 / 17h00

Jeudi: Le matin uniquement sur rendez-vous et 13h30 / 17h00

Vendredi : 8h30 / 12h00

[www.sudalsace-largue.fr](http://www.sudalsace-largue.fr)

Un service de SUD ALSACE LARGUE avec

**CITEO**

Le nouveau nom  
d'Eco-Emballages et Ecofolio



## LES COLLECTES EN PORTE A PORTE

<p><b>Les produits résiduels ultimes</b> (ordures ménagères)</p> 	<p><b>Tous les déchets non recyclables :</b> barquettes en plastiques, pots de yaourts, mouchoirs en papier, couches culottes, restes de viande ou poisson, et épluchures de légumes (pour les usagers n'ayant pas la possibilité de faire du compostage).</p>	<p>A présenter dans le bac à puce (bac noir et orange).</p> 	<p>Collecté le mercredi (sauf jours fériés).</p> <p>A sortir le mardi soir.</p> <p>► Repère calendrier : <b>Bac à Puce</b></p> <p><b>Si vous avez des sacs en plus, merci de prévenir au préalable SUD ALSACE LARGUE.</b></p>
<p><b>Le papier et le carton</b></p> 	<p><b>Tous les papiers</b> et le carton d'emballage (boîte de gâteaux, de céréales, de lessive...).</p>	<p>A présenter dans le bac vert.</p> 	<p>Collecté le Lundi (sauf jours fériés)</p> <p>A sortir le dimanche soir.</p> <p>► Repère calendrier : <b>Sac transparent / Bac Vert</b></p> <p><b>Si vous avez des cartons hors gabarit, ils peuvent être posés pliés, à côté du bac, merci de prévenir au préalable SUD ALSACE LARGUE.</b></p>
<p><b>Les flaconnages plastiques, les briques alimentaires, les emballages alimentaires en acier et en alu.</b></p> 	<p>Les bouteilles en plastique d'eau, de gel douche, de produits d'entretien, les briques de lait, de jus de fruits, les canettes en alu, les boîtes de conserve, les barquettes en alu.</p>	<p>A présenter dans le sac transparent à lien jaune fourni par la Communauté de Communes.</p> 	<p>Collecté le lundi (sauf jours fériés).</p> <p>A sortir le dimanche soir.</p> <p>► Repère calendrier : <b>Sac transparent / Bac Vert</b></p> <p><b>Tous les contenants doivent être correctement vidés.</b></p>

▲ Une fois par an, collecte des encombrants en porte à porte (voir dates dans le calendrier et cadre correspondant à votre commune). **La collecte est limitée à 1m3 par foyer.** Les encombrants devront être présentés de manière appropriée (*rangée, organisée..*) afin que les équipages puissent collecter facilement. **UNIQUEMENT LES ENCOMBRANTS** (bois, ferraille, encombrants divers...). **Collecte réservée aux particuliers.**

# LES COLLECTES EN APPORT VOLONTAIRE

## COLLECTES RESERVEES AUX PARTICULIERS !

<p style="text-align: center;"><b>Les ENCOMBRANTS – TRI MOBILE</b></p>  	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Le bois (palettes, tables, meubles démontés).</li> <li>▶ Les objets métalliques (vélo, tuyau, sommier, casseroles,...).</li> <li>▶ Les encombrants divers (fauteuils, canapés, jouets, baignoires, poussettes...)</li> </ul> <div style="border: 2px solid red; padding: 5px; text-align: center; color: red; font-weight: bold;">                 INTERDIT AUX PROFESSIONNELS             </div>	<p>Merci d'apporter vos encombrants <b>préalablement triés</b> (bois/ferraille/encombrants divers) pour faciliter le déchargement.</p> <p style="color: blue;">Les sacs poubelles sont interdits ! Ne pas utiliser les sacs de tri !</p> <p>La collectivité se réserve le droit de refuser les usagers qui apporteront des produits résiduels non-conformes à cette collecte. <b>Les produits toxiques, D3E, gravats, ainsi que tous les produits résiduels relevant de la collecte en porte à porte sont refusés.</b></p> <p><b>Les quantités sont limitées à 1 m3 par foyer.</b></p> <p style="color: blue;">Pensez également aux associations (Emmaüs, Espoir...) !</p>	<p><b>Collectés sur le site SITA de RETZWILLER.</b></p> <p><u>Les samedis :</u></p> <p>27 Janvier 24 Février 10 Mars 24 Mars 14 Avril 28 Avril 12 Mai 26 Mai 9 Juin 30 Juin 28 Juillet 25 Août 29 Septembre 27 Octobre 24 Novembre 15 Décembre</p> <p><b>De 8H à 14H</b></p> <p>▶ Repère calendrier : <b>TRI MOBILE</b></p>
<p><b>Les produits TOXIQUES</b></p> 	<p>Restes de peinture, solvants, insecticides, désherbants, tubes néons, aérosols, ampoules ...</p> <p>▶ <b>Les médicaments doivent être rapportés à la pharmacie.</b></p> <div style="border: 2px solid red; padding: 5px; text-align: center; color: red; font-weight: bold;">                 INTERDIT AUX PROFESSIONNELS             </div>	<p><b>Au Centre Technique Zone des Tuilliers à RETZWILLER</b></p> <p style="color: blue;">Ne pas déposer de toxiques à la collecte des encombrants (Tri-Mobile et porte à porte)</p>	<p>17 mars 16 Juin 8 Septembre 8 Décembre</p> <p><b>De 8H30 à 11H30</b></p> <p>▶ Repère calendrier : <b>TOXIQUES</b></p>
<p><b>Les Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques</b></p> 	<p><u>Tous les appareils électriques ou électroniques</u> : jouets électroniques, aspirateurs, téléphones, sèche-cheveux, lave-linge, frigos, télévisions, les câbles électriques ...</p> <div style="border: 2px solid red; padding: 5px; text-align: center; color: red; font-weight: bold;">                 INTERDIT AUX PROFESSIONNELS             </div>	<p><b>Site SITA de RETZWILLER</b></p> <p style="color: blue;">Ne pas déposer de D3E à la collecte des encombrants (Tri-Mobile et porte à porte)</p> <p style="color: blue;"><i>Eco-taxe : Pensez à rapporter vos anciens appareils aux distributeurs lorsque vous en achetez un nouveau !</i></p>	<p>3 mars 2 Juin 1 Septembre 1 Décembre</p> <p><b>De 8H à 12H</b></p> <p>Repère calendrier : ▶ <b>D3E</b></p>

<p><b>Les pneus de véhicules de tourisme</b></p> 	<p>Les pneus de véhicules de tourisme.</p> <div style="border: 2px solid red; padding: 5px; text-align: center; color: red; font-weight: bold;">       INTERDIT AUX PROFESSIONNELS     </div>	<p>Pneus propres, secs, non coupés et déjantés.  <b>Au Centre Technique Zone des Tuilliers à RETZWILLER</b>  <b>Ne pas déposer de pneus à la collecte des encombrants (Tri-Mobile et porte à porte)</b></p>	<p>15 Juin  <b>De 8h30 à 11h30</b>      ► Repère calendrier :  <b>PNEUS</b></p>
<p><b>Le VERRE</b></p> 	<p>► <b>Les pots, bocaux et bouteilles en verre.</b></p> <p><i>Les assiettes, pots de fleurs, ampoules sont interdits dans ces conteneurs !</i></p> 	<p>Des conteneurs sont disponibles dans les communes de la Porte d'Alsace. Pour connaître les emplacements, rendez-vous sur le site internet de la Porte d'Alsace : <a href="http://www.sudalsace-largue.fr">www.sudalsace-largue.fr</a> ou renseignez-vous auprès de votre Mairie ou de la Communauté de Communes.</p>	<p>Il est interdit de déposer du verre ou tout autre produit résiduel à côté du conteneur !  <i>Si le conteneur de votre commune est plein, vous pouvez vous rendre sur une autre commune ou attendre que le conteneur de votre périmètre soit vidé.</i>  <b>Le dépôt de verre ou de tout autre produit résiduel non-conforme à la réglementation en vigueur est verbalisable.</b></p>
<p><b>Les Textiles</b></p> 	<p>► Tous les vêtements, les chaussures (<i>liées par paire</i>) et les linges de maison.</p> 	<p>Des conteneurs sont disponibles dans les communes de SUD ALSACE LARGUE. Pour connaître les emplacements, rendez-vous sur le site internet de SUD ALSACE LARGUE : <a href="http://www.sudalsace-largue.fr">www.sudalsace-largue.fr</a> ou renseignez-vous auprès de votre Mairie ou de la Communauté de Communes et sur le site <a href="http://www.lafibredutri.fr/carto">www.lafibredutri.fr/carto</a></p> <p>Les textiles &amp; linges de maison peuvent être redistribués par des associations caritatives ou recyclés.</p>	<p><b>Ne pas déposer de vêtements en vrac ou dans des cartons.</b>      Donner des vêtements propres et secs.      Les vêtements de type K-way ou cirés en mauvais état ne peuvent pas être recyclés.      Tous les TLC usagés (Textiles, Linge de maison et Chaussures) peuvent être rapportés pour être valorisés, quel que soit leur état, même abimés.</p>
<p><b>L'Huile de vidange</b></p> 	<p>► <b>Uniquement l'huile de vidange de votre véhicule de tourisme.</b></p> <div style="border: 2px solid red; padding: 5px; text-align: center; color: red; font-weight: bold;">       INTERDIT AUX PROFESSIONNELS     </div>	<p>Des conteneurs sont à votre disposition dans certaines communes. Rendez-vous sur le site internet de SUD ALSACE LARGUE ou contactez votre Mairie ou la Communauté de Communes pour connaître l'emplacement le plus proche de chez vous.</p>	<p><b>Ne pas mélanger cette huile avec d'autres produits (chlore, eau...).</b>  <b>Merci de ramener le bidon vide à votre domicile (il peut être mis dans le bac à puce ou à la collecte des Toxiques).</b></p>

<p><b>Les Produits Résiduels Verts</b></p>  	<p>► <b>Petits branchages, petites souches d'arbres sans cailloux, feuilles, végétaux divers, petites tailles de haies...</b></p> <p>Si la benne est déjà pleine lors de votre arrivée, merci de vous rendre sur une autre plateforme.</p> <p><i>! Les déchets déposés à côté de la benne ou empilé au-dessus du niveau de la benne entraînent des difficultés pour la collecte !</i></p> <div style="border: 2px solid red; padding: 5px; text-align: center; color: red; font-weight: bold;">       INTERDIT AUX PROFESSIONNELS     </div>	<p>13 plateformes pour les produits résiduels verts sont disponibles sur le périmètre de SUD ALSACE LARGUE.</p> <p>Contactez votre Mairie ou la Communauté de Communes pour connaître la plateforme la plus proche de chez vous.</p> <p><i>Certaines plateformes sont clôturées et proposent des horaires d'ouvertures été/hiver : contactez votre Mairie pour connaître les horaires.</i></p> <p><b>Attention :</b> si vous souhaitez évacuer une <b>haie complète</b>, ou pour toute <b>grande quantité</b>, merci de contacter SUD ALSACE LARGUE, qui vous indiquera la marche à suivre.</p>	<p><b>Vous pouvez limiter les coûts du service en limitant vos apports de déchets verts : des solutions alternatives pouvant être réalisées à domicile sont possibles.</b></p> <p><u>Renseignements :</u> SUD ALSACE LARGUE et la Maison de la Nature peuvent vous indiquer comment effectuer des gestes simples, qui limiteront ces coûts <i>(Voir page suivante pour les contacts)</i></p>
<p><b>Les Gravats</b></p> 	<p>► Pierre, gravier, béton non armé, carrelage, tuile...</p>	<p>Contactez impérativement SUD ALSACE LARGUE qui vous délivrera un ticket vous permettant d'évacuer vos gravats selon la réglementation en vigueur. SUD ALSACE LARGUE prend en charge 1 m3 (1,8 tonnes) par foyer et par an.</p>	<p><b>Ne pas déposer de gravats à la collecte des encombrants (Tri-Mobile et porte à porte)</b></p>
<p><b>Les Batteries</b></p> 	<p>► Batteries de voiture, moto...</p>	<p>A déposer dans votre Mairie ou au Centre technique de la Communauté de communes</p>	<p><b>Ne pas déposer de batteries à la collecte des encombrants (Tri-Mobile et porte à porte)</b></p>
<p><b>Les Piles</b></p> 	<p>► Alcalines, salines, piles boutons, lithium, plomb sans acide...</p>	<p>A déposer dans certaines grandes surfaces, Mairie ou au Centre technique de la Communauté de communes</p>	<p><b>Ne pas déposer de piles à la collecte des encombrants (Tri-Mobile et porte à porte)</b></p>

**Pour tous vos autres produits résiduels, ou en cas de doute sur une collecte, contactez SUD ALSACE LARGUE qui vous indiquera quelle collecte utiliser ou vous donnera des contacts de prestataires.**

**Vous emménagez ou déménagez ?** Pensez à contacter SUD ALSACE LARGUE afin de régulariser votre situation.

## Trié, recyclé...les produits résiduels ont une seconde vie !



### ► Info : La composition de votre facture :

La redevance est divisée en deux parties : **une partie fixe**, identique à l'ensemble des foyers, et **une partie variable**, spécifique à chaque foyer, en fonction du nombre de levées et du poids collecté.

La part fixe n'est pas calculée en fonction de la date d'emménagement ou de déménagement.

La redevance comprend la part fixe du semestre en cours, et les pesées et levées du semestre précédent.

PERIODE DE FACTURATION	EXPLICATIONS
Du 1 <sup>er</sup> janvier au 30 juin	Facturation en milieu de semestre, part fixe concernant la période du 1 <sup>er</sup> janvier au 30 juin, levées et pesées du 1 <sup>er</sup> juillet au 31 décembre de l'année précédente.
Du 1 <sup>er</sup> juillet au 31 décembre	Facturation en milieu de semestre, part fixe concernant la période du 1 <sup>er</sup> juillet au 31 décembre, levées et pesées du 1 <sup>er</sup> janvier au 30 juin de l'année en cours.

### Les questions courantes concernant certains produits résiduels

#### ► L'huile de friture : plusieurs possibilités...

- Répandre l'huile dans le composteur, par petites quantités ;
- La verser dans une bouteille en plastique, laquelle peut être mise dans le bac à puce ;
- Utiliser des granules permettant de solidifier l'huile, et déposer ensuite le bloc dans le bac à puce (ces granules s'achètent en grande surface, au rayon droguerie).
- Pour les grandes quantités (Associations) : contacter la Communauté de Communes qui vous indiquera les démarches.

#### ► Le fibrociment (éternit, amiante), les poutres de chemin de fer...

Pour ces produits résiduels spéciaux, vous devez prendre contact en direct avec des professionnels spécialisés (demander des coordonnées au service Environnement de SUD ALSACE LARGUE).

#### ► Compostage individuel

SUD ALSACE LARGUE et la Maison de la Nature du Sundgau peuvent répondre à vos questions concernant le compostage à domicile. N'hésitez pas à nous contacter !

Pensez également à vous rendre sur le site Internet de la Maison de la Nature du Sundgau qui propose des animations et ateliers sur le compostage, le jardin au naturel, etc... [www.maison-nature-sundgau.org](http://www.maison-nature-sundgau.org)

## ZONE A – CALENDRIER DES COLLECTES

Juillet		Août		Septembre		Octobre		Novembre		Décembre							
1	D	1	M	Bac à puce	1	S	D3E	1	L	Sac transparent /Bac vert	1	J	Toussaint	1	S	D3E	
2	L	Sac transparent /Bac vert	2	J		2	D		2	M		2	V		2	D	
3	M		3	V		3	L	Sac transparent /Bac vert	3	M	Bac à puce	3	S		3	L	Sac transparent /Bac vert
4	M	Bac à puce	4	S		4	M		4	J		4	D		4	M	
5	J		5	D		5	M	Bac à puce	5	V		5	L	Sac transparent /Bac vert	5	M	Bac à puce
6	V		6	L	Sac transparent /Bac vert	6	J		6	S		6	M		6	J	
7	S		7	M		7	V		7	D		7	M	Bac à puce	7	V	
8	D		8	M	Bac à puce	8	S	TOXIQUES	8	L	Sac transparent /Bac vert	8	J		8	S	TOXIQUES
9	L	Sac transparent /Bac vert	9	J		9	D		9	M		9	V		9	D	
10	M		10	V		10	L	Sac transparent /Bac vert	10	M	Bac à puce	10	S		10	L	Sac transparent /Bac vert
11	M	Bac à puce	11	S		11	M	Encombrants (ci-dessous)	11	J		11	D	Armistice 1918	11	M	
12	J		12	D		12	M	Bac à puce	12	V		12	L	Sac transparent /Bac vert	12	M	Bac à puce
13	V		13	L	Sac transparent /Bac vert	13	J	Encombrants (ci-dessous)	13	S		13	M		13	J	
14	S	Fête Nationale	14	M		14	V		14	D		14	M	Bac à puce	14	V	
15	D		15	M	Assomption	15	S		15	L	Sac transparent /Bac vert	15	J		15	S	TRI MOBILE
16	L	Sac transparent /Bac vert	16	J		16	D		16	M		16	V		16	D	
17	M		17	V		17	L	Sac transparent /Bac vert	17	M	Bac à puce	17	S		17	L	Sac transparent /Bac vert
18	M	Bac à puce	18	S		18	M		18	J		18	D		18	M	
19	J		19	D		19	M	Bac à puce	19	V		19	L	Sac transparent /Bac vert	19	M	Bac à puce
20	V		20	L	Sac transparent /Bac vert	20	J		20	S		20	M		20	J	
21	S		21	M		21	V		21	D		21	M	Bac à puce	21	V	
22	D		22	M	Bac à puce	22	S		22	L	Sac transparent /Bac vert	22	J		22	S	
23	L	Sac transparent /Bac vert	23	J		23	D		23	M		23	V		23	D	
24	M		24	V		24	L	Sac transparent /Bac vert	24	M	Bac à puce	24	S	TRI MOBILE	24	L	Sac transparent /Bac vert
25	M	Bac à puce	25	S	TRI MOBILE	25	M		25	J		25	D		25	M	Noël
26	J		26	D		26	M	Bac à puce	26	V		26	L	Sac transparent /Bac vert	26	M	St Etienne
27	V		27	L	Sac transparent /Bac vert	27	J		27	S	TRI MOBILE	27	M		27	J	
28	S	TRI MOBILE	28	M		28	V		28	D		28	M	Bac à puce	28	V	
29	D		29	M	Bac à puce	29	S	TRI MOBILE	29	L	Sac transparent /Bac vert	29	J		29	S	
30	L	Sac transparent /Bac vert	30	J		30	D		30	M		30	V		30	D	
31	M		31	V					31	M	Bac à puce				31	L	Sac transparent /Bac vert

**▲ Collecte des Encombrants Porte à Porte : 1 m3 par foyer.**

Mardi 11 septembre : BELLEMAGNY, GUEVENATTEN, SAINT COSME, TRAUBACH LE BAS, TRAUBACH LE HAUT  
Jeudi 13 septembre : BRETTEEN, DIEFMATTEN, ETEIMBES, GILDWILLER, HECKEN, STERNENBERG

**TRI MOBILE** : Site technique SITA de RETZWILLER de 8h à 14h

**D3E** : Site technique SITA de RETZWILLER de 8h à 12h

**TOXIQUES** : Centre Technique Zone d'activité des Tuilliers à RETZWILLER de 8h30 à 11h30

## ZONE A – CALENDRIER DES COLLECTES

Janvier			Février			Mars			Avril			Mai			Juin		
1	L	<i>Jour de l'an</i>	1	J		1	J		1	D	<i>Pâques</i>	1	M	<i>Fête du Travail</i>	1	V	
2	M		2	V		2	V		2	L	<i>Lundi de Pâques</i>	2	M	<b>Bac à puce</b>	2	S	<b>D3E</b>
3	M	<b>Bac à puce</b>	3	S		3	S	<b>D3E</b>	3	M		3	J		3	D	
4	J		4	D		4	D		4	M	<b>Bac à puce</b>	4	V		4	L	<b>Sac transparent /Bac vert</b>
5	V		5	L	<b>Sac transparent /Bac vert</b>	5	L	<b>Sac transparent /Bac vert</b>	5	J		5	S		5	M	
6	S		6	M		6	M		6	V		6	D		6	M	<b>Bac à puce</b>
7	D		7	M	<b>Bac à puce</b>	7	M	<b>Bac à puce</b>	7	S		7	L	<b>Sac transparent /Bac vert</b>	7	J	
8	L	<b>Sac transparent /Bac vert</b>	8	J		8	J		8	D		8	M	<i>Victoire 1945</i>	8	V	
9	M		9	V		9	V		9	L	<b>Sac transparent /Bac vert</b>	9	M	<b>Bac à puce</b>	9	S	<b>TRI MOBILE</b>
10	M	<b>Bac à puce</b>	10	S		10	S	<b>TRI MOBILE</b>	10	M		10	J	<i>Ascension</i>	10	D	
11	J		11	D		11	D		11	M	<b>Bac à puce</b>	11	V		11	L	<b>Sac transparent /Bac vert</b>
12	V		12	L	<b>Sac transparent /Bac vert</b>	12	L	<b>Sac transparent /Bac vert</b>	12	J		12	S	<b>TRI MOBILE</b>	12	M	
13	S		13	M		13	M		13	V		13	D		13	M	<b>Bac à puce</b>
14	D		14	M	<b>Bac à puce</b>	14	M	<b>Bac à puce</b>	14	S	<b>TRI MOBILE</b>	14	L	<b>Sac transparent /Bac vert</b>	14	J	
15	L	<b>Sac transparent /Bac vert</b>	15	J		15	J		15	D		15	M		15	V	<b>PNEUS</b>
16	M		16	V		16	V		16	L	<b>Sac transparent /Bac vert</b>	16	M	<b>Bac à puce</b>	16	S	<b>TOXIQUES</b>
17	M	<b>Bac à puce</b>	17	S		17	S	<b>TOXIQUES</b>	17	M		17	J		17	D	
18	J		18	D		18	D		18	M	<b>Bac à puce</b>	18	V		18	L	<b>Sac transparent /Bac vert</b>
19	V		19	L	<b>Sac transparent /Bac vert</b>	19	L	<b>Sac transparent /Bac vert</b>	19	J		19	S		19	M	
20	S		20	M		20	M		20	V		20	D		20	M	<b>Bac à puce</b>
21	D		21	M	<b>Bac à puce</b>	21	M	<b>Bac à puce</b>	21	S		21	L	<i>Pentecôte</i>	21	J	
22	L	<b>Sac transparent /Bac vert</b>	22	J		22	J		22	D		22	M		22	V	
23	M		23	V		23	V		23	L	<b>Sac transparent /Bac vert</b>	23	M	<b>Bac à puce</b>	23	S	
24	M	<b>Bac à puce</b>	24	S	<b>TRI MOBILE</b>	24	S	<b>TRI MOBILE</b>	24	M		24	J		24	D	
25	J		25	D		25	D		25	M	<b>Bac à puce</b>	25	V		25	L	<b>Sac transparent /Bac vert</b>
26	V		26	L	<b>Sac transparent /Bac vert</b>	26	L	<b>Sac transparent /Bac vert</b>	26	J		26	S	<b>TRI MOBILE</b>	26	M	
27	S	<b>TRI MOBILE</b>	27	M		27	M		27	V		27	D		27	M	<b>Bac à puce</b>
28	D		28	M	<b>Bac à puce</b>	28	M	<b>Bac à puce</b>	28	S	<b>TRI MOBILE</b>	28	L	<b>Sac transparent /Bac vert</b>	28	J	
29	L	<b>Sac transparent /Bac vert</b>				29	J		29	D		29	M		29	V	
30	M					30	V	<i>Vendredi Saint</i>	30	L	<b>Sac transparent /Bac vert</b>	30	M	<b>Bac à puce</b>	30	S	<b>TRI MOBILE</b>
31	M	<b>Bac à puce</b>				31	S					31	J				

**TRI MOBILE** : Site technique SITA de RETZWILLER de 8h à 14h

**D3E** : Site technique SITA de RETZWILLER de 8h à 12h

**TOXIQUES** : Centre Technique Zone d'activité des Tuilliers à RETZWILLER de 8h30 à 11h30

**PNEU** : Centre Technique Zone d'activité des Tuilliers à RETZWILLER de 8h30 à 11h30



Tourner pour visualiser le 2<sup>ème</sup> semestre